



Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Dimanche 22 septembre 2019	Heure de départ	13 h 20
Conditions météorologiques	Courses 1 à 8 : Dégagé (Temp : 27 °C)		
État de la piste	Type : Terre, rapide	Turf :	Ferme Couloir 1
Nombre de courses	8		
Chevaux retirés Vétérinaire :	Commissaires :	Piste :	

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	John Dorion	Paul Nielsen

Rapport sur les courses de la journée : (Ligne droite opposée - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Ligne droite opposée :

Nous avons reçu un appel de l'agent de jockeys Richard DePass qui représente le jockey Luis Saez. Il a fait la demande à ce qu'il puisse participer à la course du Queen Elizabeth Stakes à Keeneland du 12 octobre 2019. Il est présentement en suspension suite à la course au Woodbine Ricoh Mile du 14 septembre pour 3 jours, les 9, 11 et 12 octobre 2019. Sa demande a été acceptée et le jugement TB 11268 a été créé.

Nous avons reçu un appel des commissaires au Kentucky qui demandaient une copie du Rapport des commissaires ainsi que des jugements en lien avec Ricoh Woodbine Mile.

Les parents du jockey Brandon Duchaine, possédait un cheval entraîné par Claudia Rabstein le certificat de poulain était manquant et Rabstein a retiré les papiers. Il avait l'impression qu'elle retenait les papiers en raison d'un solde impayé de 600 \$. Rabstein a effectivement retiré les papiers. Nous avons expliqué qu'il n'est pas possible pour un entraîneur de conserver les papiers

de poulain et que nous pourrions être tenus responsables s'il était la dernière personne en leur possession.

Claudia Rabstein n'est pas en possession des papiers de poulain; elle les a effectivement retirés, mais les a donnés au conducteur du camion ou aux propriétaires. C'était l'an dernier; elle ne s'inquiétait pas du solde impayé et a mentionné qu'elle regarderait chez elle à nouveau et qu'elle était disposée à apporter son aide si nécessaire. Duchaine doit vérifier avec le conducteur du camion et chercher ses couleurs qui sont également manquantes.

Examens de films :

Course 1 du 17 septembre 2019. Marklee Buchanan, stimulation excessive après le départ. Nous l'avons informé qu'il s'agissait d'une deuxième infraction au cours de la même année civile et que cela résulterait en une sanction pécuniaire de 300 \$ ainsi qu'une suspension d'une journée. Jugement TB 11269 du 29 septembre 2019.

Courses :

Course 1 – Le n° 1 Madame Boverly a eu un départ un peu étrange; le n° 5, She's Good to Go a dû être calmé durant la dernière étape, le reste était correct. Nous avons parlé avec le cavalier du n° 5, Juan Crawford. Il a mentionné que son cheval a cessé de courir après la moitié et qu'il a donc cessé la course, car il n'était pas intéressé.

Course 1 – Le n° 2, Mr. Changue a eu un départ lent, prévalu. Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Turf, rien à signaler

Course 5 – Suivant les conseils du vétérinaire officiel, le n° 1 Analyze What a été retiré à la barrière. Rien à signaler lors de la course.

Course 6 – Rien à signaler. Le jockey H. Vanek a été mentionné pour une infraction de stimulation. Le NOR a été dessiné et envoyé à la salle des jockeys.

Course 7 – Angelbaby monté par Judith a trébuché au départ; s'est déplacé un peu vers la droite et a dû être calmé lors de la dernière étape. Le n° 8, Crumlin Express s'est déplacé un peu lors du départ après avoir frappé le côté des portes de la barrière. Le reste était correct.

Course 8 – Le n° 7, Crime Wave s'est précipité lors du départ; le n° 6 Above All Odds s'est penché au départ et a failli desseller K. Johnson, il perdu un étrier, mais l'a regagné à la moitié de l'avant-dernier droit. Le reste était correct.

Paris Mutuels : 538 478 \$.

Réclamations :

Course 7 – Le n° 2, Avalon par l'entr. Lucio Tucci pour 4 500 \$. N. Gonzalez